

Le Ruban Rouge

Section de la Vienne de la
Société des Membres de la Légion d'Honneur



" L'armée, c'est la Nation. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. Si l'on distinguait les hommes en militaires et civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y a qu'une Nation "

Napoléon Bonaparte (1769–1821) répondant à Mathieu Dumas qui souhaitait que la Légion d'honneur soit réservée aux seuls militaires.

Éditorial du Président

L'avenir ça se prépare.....

25 Mai 2013 : c'est la date retenue pour notre Assemblée Générale ordinaire. Si par essence son contenu est traditionnel, elle n'en sera pas moins très importante parce qu'elle doit nous donner l'occasion de réfléchir ensemble aux décisions qu'il conviendra de prendre pour harmoniser les orientations qui nous sont données avec les souhaits qui nous sont propres.

« Donner et Recevoir » c'est, vous l'avez compris, notre challenge, le sens de notre engagement conforme d'ailleurs, on peut le souligner, aux caractéristiques de notre époque qui

fait la part belle aux mouvements associatifs pour résoudre bien des problèmes de société.

L'année 2013-2014, celle que nous devons inventer pour notre section, doit être conforme à vos souhaits et à nos espérances; la somme de vos expériences (c'est une constatation) est un vrai capital qui me permet de dire que cette future année sera réussie parce que je peux aussi compter sur votre volonté de coopérer.

D'avance merci !

Yvan ROCH
Président de la
Section de la Vienne



Prix d'Excellence et d'Encouragement des Apprentis

Dans le dernier Bulletin vous était présentée l'opération engagée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Campus des Métiers et le Centre de Formation « Bâtiments et Travaux publics de la Vienne ». Après de longs mois d'attente, les résultats devaient être dévoilés au cours d'une réception au Conseil général le 29 novembre 2012.

Onze apprentis et leurs employeurs ont été ainsi distingués; en voici la liste :

PRIX D' EXCELLENCE

DEUNIER Laura : CAP
"Carrelage" et "Plâtrier plaquiste"

GERVEREAU Pierre : Brevet de maîtrise "Pâtissier" niveau III et "Certificat d'Entrepreneur des Métiers de l'Artisanat".

PRIX D' ENCOURAGEMENT

ARTAUT Loïc : Mention complémentaire "Pâtisserie Boulangère"

PRIX SPECIAL DU JURY

AUZANNEAU Donovan : Bac pro "Électrotechnique, énergie, équipements communicants".

BIRONNEAU Steven : Brevet professionnel 2^{ème} année "Maçon".



Les lauréats et leurs employeurs entourent Monsieur Maurice RAMBLIERE, Vice-président du Conseil général, le Président Yvan ROCH et, à gauche, Monsieur Germain NALLET, ancien Président de la CMA et Monsieur Joël GODU, actuel Président.

Dans ce numéro :

Éditorial du Président	1
Prix d'Excellence et d'Encouragement des Apprentis	1
Vie de la Section — Mouvements	2
Vie de la Section — Remise de brevets au Conseil général	3
Vie de la Section — Conférence sur la L.G.V.	4
Un peu d'histoire ... de l'Ordre - Les Cohortes	5
Curiosités légionnaires : Salers (15)	6
Infos du Siège	6
Curiosités légionnaires : Exoudun (79)	7
Une action inter-sections - Remise de la LH à Mme A. Sobieray	8
Prix d'Excellence et d'Encouragement des Apprentis (suite et fin)	8
Le coin du Secrétaire	8

Vie de la Section

In Memoriam

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Date du décès
MADAME	SUZANNE	MARTINEAU	860004	CH	DECEDEE LE 22/10/12
MADAME	RENEE	FAURE	860003	-	DECEDEE LE 07/12/12
MONSIEUR L'INGENIEUR GENERAL	EDOUARD	CHARLET	860001	CO	DECEDE LE 19/12/12
MONSIEUR LE CAPITAINE DE VAISSEAU	YVES	BOSCH	860004	CH	DECEDE LE 20/12/12
MONSIEUR	REGIS	de LASSAT de	860001	CH	DECEDE LE 01/01/13
MADAME	PALMYRE	PRE	860001	-	DECEDEE LE 08/01/13
MADAME	MAURICE	TOURNOUX	860004	-	DECEDEE LE 10/01/13
MONSIEUR LE GENERAL DE BRIGADE	HUBERT	de RUFFRAY	860003	OF	DECEDE LE 18/01/13
MONSIEUR LE COLONEL	CLAUDE	THOUVENIN	860003	CH	DECEDE LE 04/04/13



Ils nous ont quittés pour rejoindre d'autres cieux :

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Code postal	Ville de destination
MONSIEUR	GERARD	BAUDRY	860003	CH	91320	WISSOUS
MADAME	YVETTE	RIPAILLE	860004	-	32000	AUCH
MONSIEUR LE COLONEL	MARC	CONRUYT	860005	CH	75000	PARIS
MONSIEUR LE CHEF DE BATAILLON	BERTRAND	BESSON	860001	CH	97400	LA REUNION
MADAME	MARIE-LOUISE	LEONI	860001	-	-	-
MADAME	MADELEINE	MEUNIER	860001	-	-	-
MONSIEUR LE GENERAL DE BRIGADE	MICHEL	PUSSIAU	860004	OF	-	-



Ils nous ont rejoints :

Civilité	Prénom	Nom	Ville	Comité	Grade LH
MADAME	LAURENCE	BARRAINE	SAINT BENOIT	860004	-
MADAME	FRANCOISE	BOSCH	SAINT BENOIT	860004	-
MONSIEUR LE COLONEL	MARC	CONRUYT	CISSE	860005	CH
MONSIEUR	MICHEL	GRELLIER	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR LE COLONEL	BRUNO	HELUIN	POITIERS	860004	OF
MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL	ALAIN	LEFETZ	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR	CONRAD	MAUCERI	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR LE PROFESSEUR	MICHEL	MORICHAU-BEAUCHANT	POITIERS	860004	CH
MADAME	IRENE	PEINET	POITIERS	860004	-
MADAME	YVETTE	RIPAILLE	POITIERS	860004	-

Vie de la Section

Remise de brevets au Conseil général

Une remise de brevets de la Légion d'honneur s'est déroulée le 5 avril dans les salons du Conseil Général de la Vienne à Poitiers. Sous la présidence de Monsieur Arnaud **LEPERCOQ**, vice-président dudit Conseil, le Colonel Yvan **ROCH**, président de la Section de la Vienne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, a remis deux brevets d'Officier et six brevets de Chevaliers au cours de cette cérémonie particulièrement conviviale.

Les récipiendaires au grade d'Officier sont :

Monsieur Claude **MOREAU**, vice-président du Conseil régional de 1986 à 2004, fondateur en 2005 du pôle de compétitivité MTA (Mobilité et Transports Avancés) et Monsieur "Véhicule électrique" de Poitou-Charentes, qui préside la Commission interministérielle pour les véhicules propres et économes en énergies (Civepe).

Monsieur Pierre **SERRE de PERETTI**, enseignant de haut niveau de la langue arabe qui, à la retraite, a été nommé par le Maire de la Capitale administrateur général de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris avant de se voir confier les fonctions de chargé de mission à l'Hôtel de ville.

Les brevets de Chevaliers ont été remis à :

Madame le Docteur Nicole **CATHELINE**, praticien hospitalier en pédopsychiatrie particulièrement axée sur l'école, initiatrice en ce domaine d'une méthode basée sur la médiation en groupe appelée "Mosaïque" qui sera à l'origine de nombreuses manifestations et écrits et l'amènera à siéger au sein du conseil scientifique de la "Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire".

Monsieur Michel **GRELLIER** qui, souffrant d'un handicap majeur depuis 1974, s'est non seulement investi courageusement dans sa nouvelle orientation professionnelle mais a également réagi au plan social en créant "l'Association Sportive pour Amblyopes Aveugles et Voyants". Appelé depuis à d'éminentes fonctions nationales notamment dans le "Torbball", il s'est vu décerner il y a quelques années la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

Monsieur Jean **MASURIER**, fringant nonagénaire qui, après une seconde guerre mondiale particulièrement active notamment dans le corps-franc "Pommiès" et la 1^{ère} Armée, a ensuite accompli une carrière professionnelle brillante au sein des "Établissements Poullain" dont il franchira tous les échelons hiérarchiques jusqu'à Inspecteur. Il est depuis vingt ans président départemental des Anciens de "Rhin et Danube".

Monsieur Patrick **PELLERIN** qui, gravement handicapé de naissance, a su manifester une extraordinaire volonté pour assumer une exceptionnelle carrière tant professionnelle que sociale. Pharmacien durant de longues années et biologiste médical aux capacités unanimement reconnues, il s'oriente au plan social dans l'aide au handicap. Maire d'une commune aux réalisations exemplaires dans ce domaine, Monsieur PELLERIN est membre du "Conseil d'Orientation de l'Agence de Biomédecine" et Administrateur national de "l'Association des paralysés de France".

Monsieur le Professeur Philippe **RÉMY** : titulaire d'une Agrégation de Droit privé, Monsieur RÉMY est nommé professeur à l'Université de Poitiers en 1971. Il y exercera diverses fonctions de responsabilités et, entre autres, celles de Directeur du Diplôme supérieur de Notariat, de Directeur du Diplôme d'Études Approfondies de Droit privé et de membre du Jury pour l'Agrégation de Droit privé. Il a par ailleurs été membre du groupe de travail de "l'Académie des Sciences morales et politiques" sur la réforme du droit des contrats, de la responsabilité et des obligations. Il est officier des Palmes académiques.

Monsieur le Professeur Pascal **ROBLOT** : Professeur de médecine interne, Chef de Service de Médecine interne et infectieuse, il est également Chef du pôle Médipool-Gériatrie. Médecin expert référent de la Préfecture, il assure également de nombreuses missions tant au sein de l'hôpital qu'à l'extérieur, comme au sein de Sociétés savantes ou à la "Société nationale de Médecine interne". Enfin, la recherche médicale lui ouvre des activités à l'INSERM ou dans des groupes de recherche nationaux et européens.



Après les remerciements d'usage, un vin d'honneur offert par le Conseil général a clos la cérémonie.

De G à D : le Secrétaire, MM. Grellier, Rémy, Pellerin, Masurier, Serre de Peretti, le Président, Mme Catheline, MM. Moreau et Roblot.

Vie de la Section



Le 15 mars dernier Monsieur Mathieu **LAFURIE**, Directeur des relations extérieures, et son équipe recevaient une trentaine de sociétaires venus s'informer sur cette fameuse Ligne à Grande Vitesse dont on parle tant depuis plusieurs années. Le but recherché n'était pas de rejoindre l'un ou l'autre camp des « pour » et des « contre » - cela est sans doute déjà fait depuis de longs mois - mais d'entendre des professionnels expliquer les dessous de ce travail titanesque. Tout d'abord, et parce que les internautes représentent un important volume de nos adhérents, voici l'adresse du site de LISEA (Ligne Sud Europe Atlantique) <http://www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr/> qui est une mine d'informations : photos, vidéos, progression des chantiers, etc ...

Mais revenons à la LGV : Vingt-deux ans après le lancement en novembre 1995 du débat préalable, le projet de ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux est sur les rails depuis le printemps 2012. Il s'agit d'un des plus grands chantiers d'Europe comme il est possible de s'en apercevoir dès que l'on s'approche du tracé de cette ligne (voir, par exemple, Chasseneuil et Migné-Auxances).

Pourquoi cette ligne ?

Tout d'abord, il s'agit de répondre aux enjeux économiques du Grand Sud-ouest. Ce projet s'inscrit dans un schéma global d'aménagement du territoire issu des décisions du Grenelle de l'environnement et ouvre notamment la voie aux projets de LGV vers Limoges, Toulouse et l'Espagne. On attend 4 à 5 millions de voyageurs supplémentaires sur cette ligne, ce qui permettra de libérer de l'espace sur le réseau actuel pour les TER et le fret. Enfin, la LGV Sud Europe Atlantique jouera un rôle essentiel pour renforcer l'axe transeuropéen reliant, par la façade atlantique, les régions du Nord et de l'est de l'Europe au Sud-ouest de la France et à la péninsule Ibérique.



Travaux de terrassement sur le chantier.

Quelques chiffres :

La durée de la concession attribuée par RFF est de 50 ans .	Plus de 5000 emplois dont 1500 locaux durant le chantier.	1000 ouvrages d'arts dont 21 viaducs et 3 estacades.
Le montant du partenariat public-privé est de 7,8 Milliards d'€.	302 km de double voie à grande vitesse.	13000 supports de caténaire.
3 régions, 6 départements et 113 communes sont concernées par la LGV.	3 millions de tonnes de ballast - 1,1 million de tonnes de traverses béton.	14 sites Natura 2000 et 220 espèces protégées faune et flore.
La vitesse d'exploitation sera de 320 km/h .	40 km de raccordements aux lignes existantes.	

Mais un aspect primordial des possibles points noirs de ces gigantesques chantier est l'Environnement :

Une nouvelle infrastructure telle qu'une ligne à grande vitesse a nécessairement un impact sur la quiétude des riverains, la faune, la flore ou l'écoulement des eaux de pluie. Loin de l'ignorer, les équipes de LISEA recherchent, en partenariat avec le monde associatif, le monde agricole, les élus des communes concernées, et les administrations compétentes, des solutions pérennes pour atténuer ces impacts.

Après cet exposé remarquablement documenté, un échange constructif s'est déroulé entre intervenant et auditeurs, permettant de compléter sur tel ou tel point plus précis la prestation de Monsieur **LAFURIE**. Avant de se séparer, le Président **ROCH** remettait un souvenir au conférencier *tout en annonçant le projet, pour le mois de septembre - sans doute semaine 38 - d'une visite collective de chantier*. Tous les éléments concernant cette sortie feront l'objet d'une information particulière en temps opportun.

Un exemple d'ouvrage d'art : l'estacade

Dans le même esprit qu'un pont ou qu'un viaduc, une estacade permet le franchissement en hauteur d'un obstacle. Il se caractérise par un nombre plus important de pieds de soutènements qui en assurent, dans des configurations topologiques particulières, sa stabilité. Les estacades servent pour des franchissement de zones urbaines car elles engendrent moins d'emprise au sol qu'une voie "classique". Elles sont également utiles pour l'arrivée ou la continuation d'un viaduc.

Il y a trois estacades sur le tracé : à *Chasseneuil du Poitou (86)*, à la Couronne (16) et à Ambares (33). Si vous en avez l'opportunité, allez voir l'érection de cet ouvrage.



Un peu d'histoire ... de l'Ordre

Les Cohortes (Anecdotes)



Maréchal d'Empire **Jean-Baptiste BESSIERES**, duc d'Istrie

Le nom "Légion d'honneur" est emprunté au "Legio honoratum" ou "Légion des honorables" qui, dans la Rome antique, jouissait d'un prestige considérable. A la création de la Légion d'honneur, le but était de récompenser l'élite de la population et de les y attacher: le récipiendaire prononçait, lors de l'admission dans l'Ordre, le serment suivant: *"Je jure sur mon honneur de me dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire, dans son intégralité, à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées, de combattre par tous les moyens que la justice, la raison, et les lois autorisent, toute entreprise qui tendrait à établir le régime féodal. Enfin je jure de concourir de tout mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité bases premières de nos constitutions"*.

Ils juraient fidélité à l'Empereur et aux lois républicaines, s'engageaient à s'opposer à toute tentative de restauration de l'Ancien Régime.

Sur le plan territorial, l'Ordre se subdivise en 16 Cohortes, en référence aux divisions de la légion romaine. Ces Cohortes étaient dirigées par un chef, assisté d'un chancelier et d'un conseil, composé de deux commandants et trois officiers. Elles comptaient chacune

sept Grands Officiers, vingt Commandants, trente Officiers et 350 Légionnaires. Chacune d'elles recevaient des biens, qu'elles devaient gérer et faire fructifier pour payer les rentes attachées à l'Ordre. Les Grands Officiers recevaient chaque année 5.000 francs; les Commandants, 2.000 francs, les Officiers, 1.000 francs et les Légionnaires, 250 francs.



La Troisième Cohorte de la Légion d'honneur avait pour chef-lieu l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand (décret du 26 novembre 1803). Les lieux proposés initialement, Ypres et l'Abbaye « ter Duinen », furent rejetés. Napoléon avait, pour sa part, porté son dévolu sur le château de Laeken, bâtiment moderne, dont la construction avait commencé en 1783. Mais cette propriété avait été restituée, après la Paix de Lunéville, à ses propriétaires légitimes, l'Archiduchesse Marie-Christine d'Autriche et son époux l'Archiduc Albert de Saxe Teschen, anciens Gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens. Ceux-ci mirent le domaine en vente, mais en demandèrent 2.000.000 francs, ce qui était trop élevé. Le choix se porta dès lors sur Gand. La ville achètera, en 1809, les bâtiments de la Chancellerie, après la dissolution des biens des Cohortes.

Le Chef de la Troisième Cohorte était le **Maréchal BESSIERES**, Colonel Général de la Cavalerie impériale, Grand Officier de l'Ordre. Beyts, procureur général à la Cour d'Appel de Bruxelles et Officier de l'Ordre, en était le Chancelier. Monsieur della Faille, bourgmestre de Gand et Officier de l'Ordre en était le Trésorier.

Cette Cohorte englobait les territoires des départements de la Lys, de l'Escaut, de la Dyle, des Deux Nèthes, de l'Ourthe et de Sambre et Meuse. Un célèbre Gantois, Lieven Bauwens, bourgmestre de la ville (1800-1802), reçut la Légion d'honneur. Ce dernier était à la tête d'un réseau de contrebande qui contournait, avec succès, le blocus continental des alliés.

Élu "premier manufacturier de la République", il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1810.

A l'abdication de Napoléon, en 1814, on dénombrait 48.000 Légionnaires, dont 1500 civils, ce qui montre l'importance de ces nominations.

A la création de la Belgique, en 1830, l'État belge assumait les droits de rentes des Légionnaires belges du Premier Empire, ainsi que l'administration de la section.

Curiosités légionnaires : Salers (15)



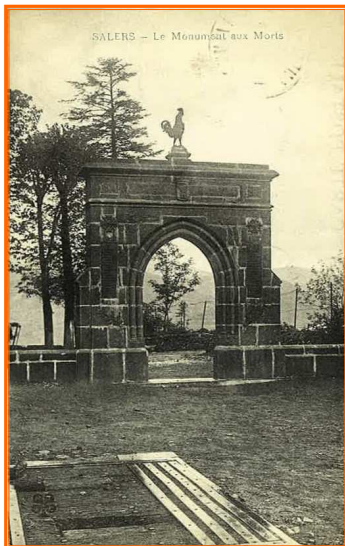
Un de mes aïeux étant natif du Cantal, il m'est souvent arrivé de sillonner cette superbe région verdoyante de la France dite « profonde ». Visitant Salers, j'ai remarqué un magnifique monument aux Morts. Celui-ci est très particulier : outre sa forme en arc de triomphe il arbore, faisant pendant au fer d'une croix de guerre, le fer d'une Légion d'honneur. J'ai alors cherché à en savoir plus ...

J'ai sillonné presque toutes les régions de France au cours de ma carrière et malgré le vif intérêt que je porte à ces témoignages de la formidable saignée qui fût infligée au moindre village de France durant le conflit 14-18, je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré un tel monument qui se démarque très nettement des mémoriaux habituels; par ailleurs, si l'on distingue couramment des coqs, symbolisant la Patrie, des Croix de guerre - créées lors de cette 1^{ère} guerre mondiale - voire des statues de Poilus, de Veuves, d'Orphelins, etc ..., une représentation de la Légion d'honneur me semble être beaucoup plus inhabituelle.

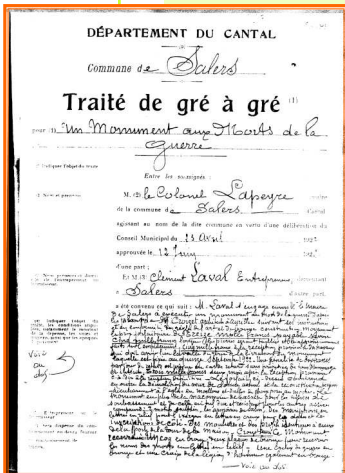
Je suis donc allé chercher le site de Salers, sur Internet. Trouvant une rubrique « Monuments » sur le blog de la « Société Historique du Pays de Salers », j'y ai découvert la liste renseignée des enfants du village « Morts pour la France » (qui, semble-t-il, ne comporte pas de Légionnaires), mais pas d'historique sur l'érection du Mémorial. J'ai donc contacté le Président de cette Société, Monsieur Cédric **TARDAUD-GINESTE**, lequel m'a aimablement fait parvenir les copies de la carte postale ci-



La Croix de la Légion d'honneur à droite en façade du Monument.



Le Monument aux Morts à sa création.



Le contrat relatif à la construction du Mémorial.

contre et la 1^{ère} page du contrat passé à la suite d'une délibération du Conseil municipal du 23 avril 1922 approuvée le 12 juin entre le Maire de Salers, le Colonel Pierre François Albert **LAPEYRE**, et Monsieur Clément **LAVAL**, entrepreneur à Salers, en vue de l'érection d'un Monument aux Morts de la Guerre. Outre le coût (13 000 francs) et l'échéancier des règlements, ce document décrit de manière extrêmement précise les modalités de construction de l'édifice et définit l'ornementation. Ainsi, sur les plans de Monsieur **CROIZET**, architecte à Aurillac, et suivant ses instructions, il est spécifié à l'entrepreneur que « ... les pierres seront taillées et les approvisionnements faits sur l'emplacement ... ». Par ailleurs « ... Le monument, en plus de sa maçonnerie de basalte pour les assises de soubassement et de celle en tuf dur et résistant pour les autres assises comprend : deux motifs sculptés, les armoiries de Salers, des inscriptions en lettres en relief pour l'exergue, en creux pour les dates et les inscriptions de côté. Des moulures et des profils identiques à ceux de la porte de la tour de la maison Crouzet-Daumiès. Ce monument recevra : un coq en bronze, deux plaques de bronze pour recevoir les noms des morts en lettres en relief, une croix de guerre en bronze et une croix de la Légion d'honneur également en bronze. ».

Rien malheureusement dans ce texte n'explique l'ajout de la Légion d'honneur; deux possibilités me viennent à l'esprit :

- * en faisant figurer cette prestigieuse décoration, le concepteur du projet a voulu honorer les soldats morts au champ d'honneur (cela me semble une pensée noble à leur égard);
- * mais peut-être, plus prosaïquement, est-ce la simple volonté « d'équilibrer » la façade du Monument sans répéter la référence à la croix de guerre.

En ce qui me concerne, j'ai dû m'arrêter là ... mais l'un d'entre vous a peut-être dans sa tradition orale ou écrite familiale ou au fond de son grenier la réponse : j'en serais fort aise et la « Société Historique du Pays de Salers » également.



Le Monument aux Morts tel qu'il apparaît maintenant.

Site à visiter : <http://histoire-de-salers.over-blog.com/>

Infos du Siège

Congrès national :

16 & 17 mai 2013
Maison de la Chimie à PARIS.

Cotisations annuelles :

Il est rappelé que les cotisations se règlent dès janvier pour les adhérents utilisant le retrait automatique et en juillet pour les autres sociétaires.

Ordre national de la LH :

Dernières nominations et promotions aux J.O. en 2013 : n° 1, 31, 38, 72, 77 & 96.

Curiosités légionnaires : Exoudun (79)

Bulletin n° 11



Une lourde hérédité maternelle m'ayant entraîné vers la Réforme, j'eus comme beaucoup de parents à véhiculer mes enfants lors de retraites précédant les Communions. Il y a une trentaine d'années, pour les Protestants de Poitiers, cela se passait à Exoudun (79), dans une petite propriété devenue depuis « Centre d'Animation et de Rencontre » de la commune. Toutefois, bien que les années soient passées, je m'étais toujours promis d'y retourner : Le Ruban Rouge m'y a incité ...



Bien que marquée par le temps, on peut encore déchiffrer les campagnes du « Grognard »

A Exoudun comme dans beaucoup d'autres communes protestantes du Sud du département des Deux-Sèvres, les jardins contiennent les tombes des membres de la famille. Découverte et nettoyée par un groupe de jeunes en séjour au centre d'animation et de rencontre d'Exoudun, un monument funéraire est gravé d'une liste impressionnante de batailles et de récompenses dont la Légion d'honneur.

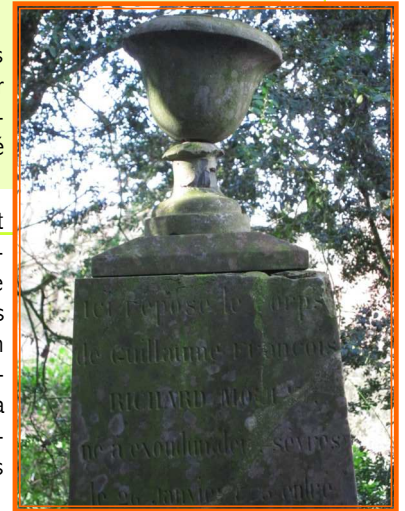
On peut ainsi y lire : « Ici repose le corps de Guillaume François Richard **Moulin**, né à Exoudun (Deux Sèvres) le 26 janvier 1775. Entré au service comme soldat le 6 octobre 1791, nommé caporal le 11 janvier 1793, sergent le 25 août 1792, sergent major le 17 septembre 1795. Chevalier de la légion d'honneur le 5 novembre 1804. Sous-lieutenant le 15 décembre 1806. Lieutenant le 27 mars 1809 et capitaine le 12 avril 1815. Il a fait les campagnes du Nord, des Pyrénées occidentales, de l'Ouest de l'Italie, de l'Ardèche. A fait partie des camps de Bayonne, Nombreuil et Brest ainsi que de la grande armée d'Espagne. Il a servi sous les généraux Dumouriez, Mornay, Hoche, Bonaparte, Brune, Augereau, Ney, Masséna et a reçu pendant le cours de ses services différentes blessures dans la Vendée, en Italie et à Saragosse. Guillaume Richard a toujours combattu avec honneur, zèle et probité. Il est mort à Exoudun, regretté de ses parents et ses nombreux amis le 9 juin 1856. »



La tombe de François Guillaume RICHARD, dans un petit bosquet.

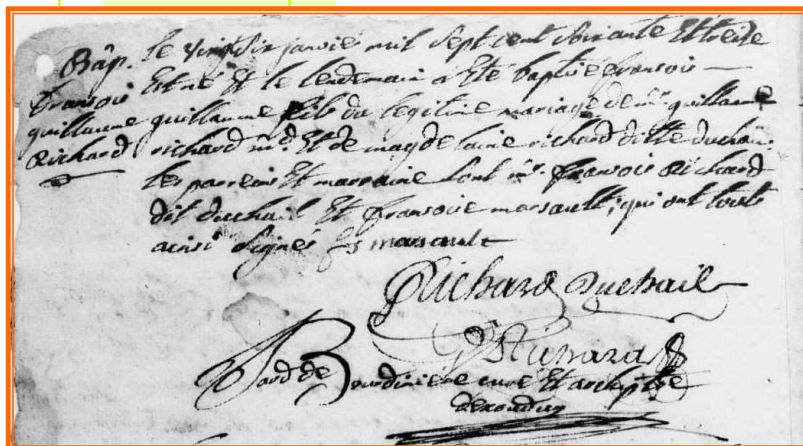
Ce « grognard » a eu de la chance de mourir âgé dans la commune qui l'avait vu naître. Pour ses compagnons qui ont également reçu la légion d'honneur, il n'en est pas de même. Onze médaillés sur la commune d'Exoudun, presque tous morts sur les champs de bataille ou des suites de leurs blessures. Jean-Marie **Auzanneau-Fouquet**, maire d'Exoudun, également passionné d'histoire, a reconstitué la liste de ces premiers exoudunois à avoir reçu la Légion d'honneur.

Après être retourné sur place, je me suis préoccupé de la généalogie de l'intéressé; comme souvent en pareil cas, cela devait entraîner quelques surprises : l'acte de naissance et de baptême de François Guillaume RICHARD est daté du 26 janvier 1773 (rien en janvier 1775) et ne comporte aucune référence à un nom patronymique de « MOULIN ». L'acte de décès n°18-1856 est celui de François Guillaume RICHARD, les ascendants étant bien ceux figurant sur l'acte de naissance, et en mention marginale figure « Capitaine, retraité, membre de la Légion d'honneur ». Par contre, la liste de recensement de 1836 porte bien mention du prénom « Richard » et du nom « MOULIN » accompagné de la mention « Légionnaire retraité » et l'âge correspondant à celui de notre officier. Comme pour le monument aux Morts de Salers, vous comprendrez aisément que je sois à l'affût de tous renseignements complémentaires.



Au sommet de la colonne funéraire figure le nom « Guillaume François RICHARD MOULIN »

Pour être plus complet, mais loin d'être exhaustif, je crois juste et nécessaire de citer un remarquable travail de groupe réalisé en 2005 par des enseignants et les élèves de 5^{ème} du Collège de l'Orangerie



L'acte de naissance et de baptême du 26 janvier 1773 est bien celui de François Guillaume RICHARD, fils de Guillaume et Magdelaine RICHARD.

de la Mothe Saint Héraï, intitulé « EXOUDUN BAGNAULT Cité de caractère ». Ce document, réédité par la commune, est en vente à un prix modique à la Mairie d'Exoudun et retrace l'histoire des deux villages d'Exoudun et de Bagnault dans tous les domaines de la vie de chaque jour : histoire, religion, célébrités ... cet écrit de 150 pages présente de manière très attractive ce qu'ont été ces deux bourgs au fil des siècles.

Enfin, et bien que l'expression de mon opinion ne soit pas habituelle dans ces colonnes, je crois qu'une journée d'été ensoleillée peut être consacrée à la visite de ces lieux où l'accueil est particulièrement agréable.

(Extrait d'un article de la Nouvelle République du 13 août 2002 publié à l'occasion du bicentenaire de la Légion d'honneur).

<http://archives-du-poitou-charentes.blog4ever.com/blog/lire-article-709992-9618879-la-memoire-des-grognards-exoudun.html>

Une action inter-sections

Directeur de la publication
Colonel (er) Yvan ROCH
1 rue de Beaulieu
86240 - FONTAINE le COMTE
Téléphone : 09 73 86 02 70

Rédacteur en Chef
Cdt (er) Michel BAQUIER
Secrétaire départemental
Téléphone : 06 98 39 20 59
Messagerie : smlh-86@sfr.fr



Retrouvez la SMLH sur le Web!

<http://www.smlh.fr>

Rappel à l'attention des Internautes :

Comme je vous l'ai déjà indiqué, mon adresse de courriel a changé (voir cartouche ci-dessus).

Remise de la Légion d'honneur à Madame Aïcha SOBIERAY

Le 2 mars dernier, à l'hôpital de Lusignan, l'Amiral (2S) Hubert **JOUOT**, Président de la section de l'Indre de la S.M.L.H. remettait l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur à Madame Aïcha **SOBIERAY**, en présence de sa fille et de son gendre, du drapeau de l'O.N.M. de l'Indre, du Maire de Celon, son village de résidence, d'élus locaux et de représentants de la section de la Vienne conduits par leur Président, le Colonel (er) Yvan **ROCH**.



Mme SOBIERAY entourée de sa famille et d'amis.

Née à Perregaux en Algérie elle travaille bénévolement à Oran dans un dispensaire, nommée sous statut militaire attachée féminine dans les services administratifs spécialisés (SAS). Elle intègre les équipes médicosociales itinérantes qui permettent à l'armée française d'entrer en contact avec la population féminine. En 1959, elle se marie avec un ancien légionnaire. Lauréate de la fondation M. Bleustein-Blanchet, elle obtient une bourse lui permettant de devenir assistante sociale rurale auxiliaire. En 1962, elle et son mari quittent l'Algérie. A force de travail, elle progresse dans la fonction hospitalière et finira directrice d'une crèche à Bobigny pendant 23 ans, prenant sa retraite en 1995 à Celon (36). En 2001, elle est nommée Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Sa vie entière n'a été faite que de combats : pour affirmer sa fierté d'être française, pour améliorer la condition de la femme en Algérie, pour préserver sa famille, pour mieux se dévouer aux autres, pour les valeurs républicaines et aujourd'hui combattre la maladie.

À l'issue de sa réception dans l'Ordre, Madame **SOBIERAY** s'est vu remettre la Médaille d'honneur de la Santé et des Affaires sociales par Monsieur René **CARON**, Maire de Celon.



Madame Aïcha SOBIERAY s'est éteinte le 17 avril 2013. La section de la Vienne était représentée à ses obsèques.

Prix d'Excellence et d'Encouragement des Apprentis (suite & fin)

Le coin du secrétaire

(Suite de la page 1)

- CAMELAIN Quentin:** Brevet professionnel 2^{ème} année "Peinture revêtement".
- DEBLAY Quentin:** Brevet professionnel 2^{ème} année "Peinture revêtement".
- DELAFAYE Jennifer:** Bac pro "Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières".
- DEMONPION Jérôme:** Brevet de maîtrise "Pâtissier" niveau III et "Certificat d'Entrepreneur des Métiers de l'Artisanat".
- MAGNAN Lise:** CAP "Réparation carrosseries".
- SCHLEGEL Fanny:** Bac pro "Électrotechnique, énergie, équipements communicants".

Les **FÉLICITATIONS DU JURY** sont accordées aux Employeurs de ces apprentis particulièrement méritants. Ce sont :

- M. **Éric CHARTRAIN** (Entreprise « Chartrain & Associés » à Antigny - 86) pour **Laura DEUNIER**.
- M. **Stéphane LEYSSENOT** (Enseigne « Celbert & Leyssenot » à Rivedoux-Plage - 17) pour **Pierre GERVEREAU**.
- M. **Jean-Luc THIAUDIERE** (Enseigne « Le Triporteur et son Four à bois » à Savigné - 86) pour **Loïc ARTAUT**.
- M. **Alexis BORSETTO** (Entreprise « Mondial Chauffage » à Montmorillon - 86) pour **Donovan AUZANNEAU**.
- M. **Alain COSTA** (Entreprise « Sarl Costa Alain » à Brizay, commune de Verrue - 86) pour **Steven BIRONNEAU**.
- M. **Franck JARASSIER** (Entreprise « Jarassier & Fils Sarl à Sommières-du-Clain - 86) pour **Quentin CAMELAIN**.
- M. **Raphaël SAINTON** (Entreprise « Raphaël Sainton » à Sammarçolles - 86) pour **Quentin DEBLAY**.
- M. **Gérard DELEFAYE** (Garage « Delefaye » à Venduvre-du-Poitou - 86) pour **Jennifer DELAFAYE**.
- M. **Christophe VERGNAUD** (Enseigne « Le Relais des Desserts » à Poitiers - 86) pour **Jérôme DEMONPION**.
- M. **Christian SCHLANGENSTEIN** (Entreprise « Carrosserie Schlangenstein » à Dissay - 86) pour **Lise MAGNAN**.
- M. **Emmanuel OUVRARD** (Entreprise « Sarl Ouvrard » à Thorigné - 79) pour **Fanny SCHLEGEL**.

Cette opération de relations publiques orientée vers les jeunes travailleurs en alternance a rencontré un vif succès tant chez les enseignants que chez les employeurs et les professionnels des Métiers et de l'Artisanat.

Une fois n'étant pas coutume, je me suis fait plaisir dans ce bulletin, laissant éclater mon égo surdimensionné et parlant enfin d'un sujet passionnant : Moi, au travers d'articles qui ne sont là bien sûr que comme support à mon narcissisme.

Je crois qu'il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une thérapie, mais de l'absence glaçante de projets d'articles qui me permettraient de me contenter de faire de la mise en page (plus ou moins réussie).

L'exercice est relativement simple : traiter d'un sujet en rapport avec la Légion d'honneur ou d'un sujet d'ordre général ou technique, mais rédigé par un Légionnaire, de préférence de la Section ... comme on peut le voir, rien de bien compliqué ...

J'attends donc avec le calme des vieilles troupes votre production. Merci ...

